

## COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES

### Remerciement

C'est samedi dernier qu'a eu lieu le lave-o-thon de la Coopérative Jeunesse de Services (CJS) de Saint-Rémi. L'événement a permis d'amasser un montant total de 606,72\$. Les coopérants souhaitent remercier tous les citoyens qui sont venus les encourager. Un merci spécial à notre important collaborateur la Caisse Desjardins des Moissons qui a bien voulu, une fois de plus, nous prêter leur stationnement. Nous tenons à remercier les pompiers pour leur précieuse aide ainsi que tous nos commanditaires qui ont rendu l'événement possible. L'événement a été une occasion pour les coopérants d'amasser une bonne somme d'argent tout en acquérant une expérience de travail d'équipe.

\*\*\*\*\*

### SOURIRE SANS FIN

### Recherche de matériel

L'organisme Sourire sans Fin est à la recherche de parasols et de « gazebos » ou abris pour sa fête familiale d'été qui se tiendra le 23 août prochain. Pour faire un don, s.v.p. contactez Mélissa Létourneau au **450 454-5747**. Au besoin, nous pouvons aller récupérer les dons.

## Rappel des activités des organismes

### CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE LES JARDINS DU QUÉBEC

#### Fête son 30<sup>e</sup> anniversaire

Apprendre à patiner en s'amusant, oui c'est possible!

Initiation au patin ou cours plus avancé, cours de groupe, semi privé et/ou privé. De 4 à 99 ans, filles et garçons, vous êtes tous bienvenus(es).

Les inscriptions auront lieu les **mardi 16 août 2011 et jeudi 25 août, de 19h à 21h** à la salle Jonquille du Centre communautaire de Saint-Rémi.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Isabelle au **450 454-7138**.

### GRAND RASSEMBLEMENT ACTIVI JARDIN

Le **mardi 23 août** au Centre communautaire de Sherrington situé au 224, rue des Loisirs, Sherrington, entre **9h et 16h**. FADOQ Région Rive-Sud-Suroît et ses clubs affiliés du territoire « Jardins du Québec » et le Service d'Action Bénévole "Au Coeur du Jardin inc.", invitent les aînés de la région ainsi que leur famille et amis au Grand Rassemblement ACTIVI JARDIN. Le prix d'entrée: 5\$/personne (activités, breuvages et dîner inclus). Les enfants de 12 ans et moins, accompagnés d'un adulte/gratuit. Billets ou informations: Georgette Couture au **450 454-2001** ou Madeleine Charron au **450 245-7868**.

Pour plus d'informations: [www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)



# L'ÉCHO DE SAINT-RÉMI

LE 12 AOÛT 2011

VOL. 15 NO. 32

## *LA VILLE VOUS INFORME*

### AVIS À LA POPULATION – CONSOMMATION D'EAU

Suite à un bris de la pompe au puits # 11, il y a risque d'avoir une diminution du débit d'eau dans le réseau d'aqueduc.

Des réparations sont présentement en cours et nous sollicitons la collaboration de la population, pendant la durée des travaux, afin de réduire la consommation d'eau.

Des informations supplémentaires vous parviendront dans la prochaine parution de l'Écho.

\*\*\*\*\*

### AGENTS PATROUILLEURS

Le rôle des agents patrouilleurs qui sillonnent les rues de la ville de Saint-Rémi est d'assurer le **respect des règlements municipaux**. Ces agents patrouilleurs ont le pouvoir d'émettre un constat lorsqu'une infraction est constatée. Voici une liste des règlements concernés :

*Règlement concernant la Sécurité, la Paix et l'Ordre dans les endroits publics*

*Règlement concernant les Nuisances*

*Règlement concernant la Circulation et le Stationnement*

*Règlement concernant les Animaux*

*Règlement concernant les Systèmes d'Alarme et d'Incendie*

*Règlement concernant le Colportage*

*Règlement concernant l'utilisation de l'Eau*

**Pour signaler un méfait composez le 310-4141.** Selon le cas, le répartiteur réfèrera l'appel à un agent de la Sûreté du Québec ou au patrouilleur.

\*\*\*\*\*

### EN PRIMEUR AU CINÉ PLEIN AIR

#### PIRATES DES CARAÏBES : LA FONTAINE DE JOUVENCE

Venez assister au dernier ciné plein air de l'été le **vendredi 19 août au parc Jean-Paul-Ferdaïs**. Le film qui vous sera présenté est le suivant :

#### PIRATES DES CARAÏBES : LA FONTAINE DE JOUVENCE

Vous devez apporter vos chaises, vos couvertures, lampe de poche ainsi que du chasse moustique. Il est possible d'apporter des collations et des jus. La représentation commencera vers **21h00**. En cas de pluie, la présentation se fera à la salle Jonquille du centre communautaire. Informations : Cynthia Ménard, chargée de projets - Revitalisation Saint-Rémi au **450 454-3993 poste 2782**.



**1<sup>er</sup> PROJET****AVIS PUBLIC****Règlement # V 467-30-11 modifiant le règlement de zonage numéro V 467-07 et ses amendements afin d'abroger et remplacer la grille des spécifications H-20**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 8 août 2011, le Conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro V 467-30-11 intitulé : «Règlement # V 467-30-11 modifiant le règlement de zonage # V 467-07 et ses amendements afin d'abroger et remplacer la grille des spécifications H-20 ».

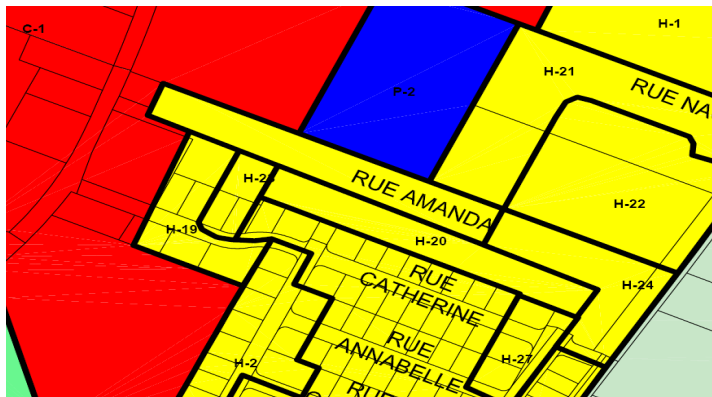
**Objet du projet de règlement**

- Abroger et remplacer la grille des spécifications H-20 afin d'ajuster le coefficient d'occupation du sol, de réduire la largeur minimale de la façade principale et d'éliminer la classe d'usage Habitation unifamiliale isolée possédant qu'un seul étage uniquement.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 12 septembre 2011 à 20h00** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



**LE RÉSUMÉ DU PROJET ET LE PLAN PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.**

**DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 12 août 2011**

**Diane Soucy, OMA Directrice générale adjointe / Greffière**

**AVIS PUBLIC****Règlements # V559-11 et # V560-11**

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale adjointe / Greffière de la Ville, que lors d'une séance ordinaire tenue le 8 août 2011, le Conseil de cette Ville a adopté les règlements suivants :

**# V559-11 :** « Règlement # V559-11 amendant le règlement numéro V 455-05 et ses amendements concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique (*Annexe « B.9 »*) »; \*

**# V560-11 :** « Règlement # V560-11 amendant le règlement numéro V 488-07 et ses amendements intitulé « Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires » (*Articles 5.1, 5.3 et 6.2 de l'Annexe « A »*) ». \*\*

\* Note : Le règlement # V559-11 a pour but : d'ajouter 2 panneaux d'arrêt sur la rue Saint-Paul à l'intersection de la rue Chevreuil; et d'ajouter 3 panneaux d'arrêts à l'intersection des rues Saint-André et Avenue des Artisans.

\*\* Note : Le règlement # V560-11 a pour but : d'amender la procédure d'achats, les approbations requises et d'augmenter le pouvoir de la directrice générale pour toute dépense jusqu'à 15,000. \$ au lieu de 10,000. \$.

Ces règlements sont déposés au bureau de la Mairie, 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

**Donné à Saint-Rémi, ce 12 août 2011**

**Diane Soucy, OMA Directrice générale adjointe / Greffière**

**ACTIVITÉS DES ORGANISMES****SOCCER SAINT-RÉMI**

La fin de saison de soccer est déjà à nos portes ! Pour clôturer cette magnifique saison, les finales seront jouées à partir de 9h30 et dès 11h30 une fête sera à l'agenda: jeux gonflables, animation, dîner, prix de présence et cadeaux pour les joueurs ainsi qu'une remise de plaques et médailles. Nous vous attendons en grand nombre, **le samedi 13 août** au centre communautaire.

**BOUTIQUE DU BAMBIN**

Une demande toute spéciale pour le cancer du sein. Nous amassons toutes les brassières que vous voudrez bien apporter à la Boutique du Bambin. Permettez-nous d'aider d'autres personnes dans le besoin. Un dollar (1\$) sera versé pour le cancer du sein. La Boutique du Bambin est située au 2A, rue Sainte-Famille à Saint-Rémi. Nous sommes ouverts: Les mardis et mercredis de 9h à 17h, les jeudis de 9h à 20h, les vendredis de 9h à 18h et les samedis de 10h à 17h. Informations: **450 454-5747** ou [www.souiresansfin.org](http://www.souiresansfin.org)